

# L'ÉCHO DE Saint-Hilaire de-Brethmas

SEPTEMBRE 2023



## 2020-2023 BILAN DE MI-MANDAT



## Chères saint-hilairoises, chers saint-hilairois,

**Dans ce bilan de mi-mandat, je souhaite rappeler le rôle du Maire, mes fonctions, mon engagement.**

Les fonctions de Maire impliquent de veiller à la sécurité publique, à la santé et à la salubrité mais aussi au respect des différentes lois, réglementations nationales, arrêté gouvernementaux et préfectoraux sur l'urbanisme, la sécurité routière, les cimetières l'environnement, la police de l'eau, etc.

Les communes n'ont cependant pas toutes les moyens financiers, en effectif humain ou de capacité juridique pour pouvoir faire appliquer l'ensemble de ces réglementations mais par contre en cas d'infractions, elles doivent alerter les services compétents de l'État ou des autres échelons territoriaux comme l'Agglomération, le Département, la Région.

**C'est donc dans un environnement juridique et administratif particulièrement complexe et sans cesse changeant que le Maire exerce ses fonctions. Il doit donc parfaitement maîtriser ce cadre juridique afin de ne pas mettre en défaut la commune ou lui-même personnellement. Il est le représentant en première ligne de notre République et État de Droit.**

**Ensuite, j'ai un rôle politique qui découle directement du choix électoral.**

Je me dois de donner du sens, d'avoir une vision à long terme tout en gardant constamment le regard fixé sur la boussole indiquant le cap choisi lors des élections.

C'est pour cela que mon rôle est **d'être le moteur et le coordinateur** pour assurer la cohésion de l'équipe municipale majoritaire et des agents municipaux qui sont au service du projet politique pour lequel vous nous avez élus, de veiller à ce que chacune et chacun remplisse ses fonctions respectives tout en s'assurant de l'indispensable coordination avec les autres.

Un des autres rôles du maire et qui n'est pas le plus simple est d'assurer la convergence des différents intérêts particuliers avec l'intérêt général.

Afin de remplir ces objectifs, mon rôle est aussi **de représenter les intérêts de la commune** auprès des différentes instances politiques et administratives de l'Agglomération jusqu'à l'Union européenne pour tous les financements majeurs qu'elles peuvent apporter.

**C'est donc autant un rôle de proximité auprès de vous toutes et tous, qu'un rôle de représentation extérieure afin de défendre nos intérêts communaux pour permettre la réalisation des différents projets que ce soit pour obtenir des accords administratifs comme des financements.**

Cette nécessité de regarder toujours plus loin tout en ayant conscience de nos moyens financiers et de nos capacités, est le sens de mon engagement. Il me faut donc toujours trouver et créer le parfait équilibre afin de rendre encore plus de services à nous toutes et tous et gagner en qualité de vie sans mettre en danger les finances de la commune.

**Mon engagement se décline à travers nos actions :**

**Pendant la crise du Covid :** au début de notre deuxième mandat, j'ai organisé l'intégralité du recensement des personnes âgées et fragiles de la commune et de faire le maximum de nos capacités municipales dans le respect des réglementations nationales comme par exemple de distribuer des masques aux normes sanitaires ou d'assurer un service de ravitaillement auprès des personnes isolées. J'ai établi un lien constant avec les commerces indispensables en apportant des photocopies d'attestation de sortie ainsi que des devoirs et cours des instituteurs pour les parents n'étant pas équipés en informatique. **Le service public minimum a ainsi pu être garanti grâce à la participation active de votre équipe municipale et des agents communaux et ce malgré des conditions extrêmement compliquées.**

**L'obtention du label «Petite ville de demain» :** Certains ont eu un sourire dubitatif lors de cette annonce majeure pour la commune et pourtant grâce à cela :

- La fermeture de la Poste cet été, comme annoncée par la direction départementale de la Poste, aura été évitée, car ce label m'a servi d'argument majeur lors d'une rencontre à Paris avec le ministre Dominique Faure déléguée aux collectivités territoriales.

- Dès 2024, les habitants du cœur de village ainsi que du hameau de Tribies pourront faire des travaux de rénovation avec des aides financières importantes (se renseigner au service habitat d'Alès agglomération).

- Une aide financière renforcée pour la création d'une voie dite active afin de faciliter les déplacements en vélo entre la Jasse et le village où se situent le Centre de Santé, la Poste, la Mairie et le complexe sportif et culturel Maurice Saussine.

- Nous pouvons obtenir des prêts très avantageux malgré les taux pratiqués actuellement par les banques pour différents projets : rénovation agrandissement de l'école Josette Roucaute, création d'une voie active et réfection de la rue de la Burguerine... et pourtant mis à mal par l'explosion du coût des matériaux, de l'énergie, de l'inflation et des salaires.

**L'Obtention du label «Démonstrateur de la ville durable»** par le ministère du logement concerne directement le projet d'écoquartier à la Jasse de Bernard, «la Diane». Nous faisons partie des 39 projets retenus à l'échelle nationale dont la plupart concerne des structures de plus de 300 000h.

Ce label apporte d'importants financements par la caisse des dépôts et consignations afin de permettre des innovations en matière de construction environnementale et d'économie d'énergie pour le plus grand profit de la trentaine de logements à venir et de ses occupants. A savoir qu'à terme, ces innovations vont permettre de créer des filières d'industrialisation et donc de l'emploi local.

À ce stade, la phase d'incubation arrive à terme en décembre 23 et nous allons entrer en 2024 dans la phase d'étude opérationnelle puis de lancement des mises en concurrence pour les différents corps de métier. Patience pour ceux d'entre vous qui nous ont déjà sollicités pour y vivre! Ce choix a évité la construction de barres d'immeubles imposées par les services de la préfecture défigurant ce hameau auquel nous sommes tous attachés et contribuera à assurer le dynamisme commercial de cette partie de notre commune.

**Vous l'avez compris, pour que Saint Hilaire vive, se développe, s'adapte aux différentes contraintes (administratives, environnementales, climatiques...) et garde son authenticité il me faut dépenser beaucoup d'énergie, d'imagination, d'audace, aller voir ailleurs les bonnes idées, rencontrer d'autres maires, en particulier lors des réunions du bureau de «l'Association des Petites Villes de France».**

**Maire à Saint Hilaire, je suis le réceptacle de vos doléances, propositions que ce soit en rendez-vous, lors des réunions publiques ou de hameaux, des diverses manifestations sportives ou culturelles. C'est toujours riche, nécessaire pour continuer à progresser ensemble.** Je vous en remercie.

Pour conclure, je laisse la parole à tous les élus avec leur délégation qui contribuent chacun avec passion et conviction à maintenir le cap avec moi sur nos projets et engagements.

Bien amicalement à vous,

Jean-Michel Perret,  
Maire



«Mes fonctions définies par la loi, essentiellement et sans ordre de priorité sont d'assurer le service public communal par les compétences qui lui sont attribuées et de représenter l'État dans ses compétences régaliennes déconcentrées.»

**Jean-Michel PERRET**  
Maire, Conseiller communautaire



«La mission première d'un adjoint aux finances est de veiller à l'équilibre financier de sa commune. A ce titre, il est concerné par chacune des décisions prises par ses collègues du conseil municipal lorsque celles-ci affectent sa situation financière.»

**Rémy OFFREDI**  
1<sup>er</sup> adjoint délégué aux Finances et au développement économique



«Ma fonction d'élu, c'est de mettre ma disponibilité, mon expérience et mon humanisme au service de la communauté. Dans le domaine de l'action sociale sur notre commune, il y a malheureusement de quoi faire.»

**Evelyne Richard**  
2<sup>ème</sup> adjointe déléguée au CCAS, aux anciens combattants et aux seniors



«Les projets sont multiples dans notre équipe et faire ce que l'on dit c'est bien. Mais il faut aussi penser à dire ce que l'on fait. Bien que certains réseaux soient discutables, la multiplication des sources est l'assurance d'une bonne transmission de l'information.»

**Sébastien ROUMIGUÉ**  
3<sup>ème</sup> adjoint délégué à la Communication



«Chaque St Hilairois(e) fait valoir ses droits de citoyen, à travers nos rencontres lors des réunions publiques et lors de la demi-heure citoyenne avant le Conseil Municipal. Les membres du Conseil des Sages vont permettre de servir d'intermédiaire entre les habitants de St Hilaire et les élus.»

**Catherine BRUSSET LAYRE**  
4<sup>ème</sup> adjointe déléguée à la Participation citoyenne



«Ma mission, en relation avec le service urbanisme, porte sur l'étude des demandes d'autorisation d'urbanisme et l'accueil des personnes souhaitant des informations sur l'urbanisme. En parallèle, je m'occupe de la finalisation du Plan Local d'Urbanisme.»

**Laurent CLERC**  
5<sup>ème</sup> adjoint délégué à l'Urbanisme



«Ma délégation est au cœur de la vie quotidienne des habitants de la commune qu'ils soient jeunes ou adultes. J'interviens sur la voirie, la gestion des risques (incendies, inondations, pollution) ou encore la prévention de la délinquance.»

**Nelly DEMOULIN**  
6<sup>ème</sup> adjointe déléguée à la Sécurité, salubrité, hygiène et prévention des risques



« Mon objectif est de rechercher auprès des partenaires institutionnels les subventions de financements pour favoriser un usage partagé des rues et des routes par la mise en œuvre d'un schéma de mobilité.»

**Olivier MAURAS**  
7<sup>ème</sup> adjoint délégué au Transport multimodal



«Je dois assurer la continuité, analyser et développer le service public destiné aux 3/17 ans en lien avec les techniciens de la commune mais également ceux d'Alès agglomération ainsi qu'un travail de proximité avec les associations qui gravitent autour de notre commune pour notre jeunesse.»

**Orlane CHABASSUT**  
8<sup>ème</sup> adjointe déléguée à la Jeunesse et fête votive



«J'organise une réunion par semaine pour répondre aux doléances des administrés et fixer les plannings à venir des services techniques. Je supervise les différents chantiers et travaux effectués sur la commune et réponds aux appels d'offres.»

**Jacky MIALHE**  
Conseiller municipal délégué aux Travaux



«J'ai une délégation transversale donc je travaille en équipe, avec mes collègues sur différents projets liés à l'environnement et au développement durable. Notamment, le développement de panneaux photovoltaïques sur les toitures et parkings et la poursuite des sentiers d'interprétation sur la commune.»

**Claudie CARMONA HUGUET**  
Conseillère municipale déléguée au Développement durable et à l'environnement



«Mon rôle consiste à être à l'écoute des demandes et des souhaits des associations qu'elles soient festives, culturelles, caritatives et sportives. Faire en sorte que je puisse répondre à leurs besoins dans la limite de ce qui est possible et malheureusement TOUT N'EST PAS POSSIBLE.»

**Bernard VEIRUN**  
Conseiller municipal délégué au Sport et vie associative



«Avec la création d'une délégation handicap en 2020, je m'occupe de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes. Je facilite les échanges pour améliorer le suivi et le traitement des dossiers, notamment l'accessibilité. Présente dans l'accompagnement des associations et des riverains concernés pour relayer vos demandes ou pour identifier ensemble les enjeux prioritaires, je suis disponible, comme mes collègues, sur rendez-vous en mairie.»

**Isabelle VALY**  
Conseillère municipale déléguée à La petite enfance et au handicap



«En tant que délégué à la culture je reçois des artistes qui souhaitent se produire ou exposer leurs œuvres à Saint Hilaire. Je ne peux répondre favorablement à tous car je dois tenir compte des impératifs budgétaires. L'objectif est de proposer des animations susceptibles de séduire le plus grand nombre.»

**Pascal ATGER**  
Conseiller municipal délégué à la Culture



« Mon objectif est de donner du sens au travail du personnel communal dans un état d'esprit d'équipe afin de mettre en œuvre le projet tout en appliquant la réforme de la FPT. Au sujet de la santé ma mission a été de créer un centre de santé pour répondre aux besoins de la population en carence de médecin traitant.»

**Agnès LALANDE**  
Conseillère municipale déléguée au Personnel



«J'agis dans ce domaine avec la volonté de développer le service aux familles et d'améliorer l'accueil des enfants et des jeunes dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.»

**Bernard CREISSEN**  
Conseiller municipal délégué à l'Éducation



«Je m'occupe d'animer la commune. Ma volonté est de mobiliser et d'intéresser le plus grand nombre de citoyens, je dois déplacer les foules sans m'écarter de mon budget. Chaque manifestation par sa réussite et sa fréquentation concourt à améliorer l'image de marque de la commune.»

**Abdrani GAROUCHE**  
Conseiller municipal délégué à l'Animation et aux festivités



«Une commune ne peut à elle seule financer l'intégralité des nombreux projets quelle porte. Elle est donc en relation avec les services de l'État et ses nombreuses agences, les institutions européennes, régionales, départementales, Alès agglo. Aux côtés du maire, ma délégation consiste à créer les liens indispensables afin de faciliter l'instruction des nombreux labels et dossiers de financement pour le bénéfice de la commune et de ses habitants.»

**Aurélien ROUSSEAU**  
Conseiller municipal délégué aux Relations institutionnelles  
Ministre de la santé

## FINANCES

Les élus doivent inscrire leur action dans un cadre contraint par les capacités financières de la collectivité et ces contraintes exigent que nous priorisions nos choix.

Sans le soutien de tous ses partenaires institutionnels, l'Europe, l'Etat, la région Occitanie, le département du Gard, Alès agglomération, la CAF, l'ADEME... la commune n'aurait pas les capacités financières lui permettant de réaliser ses projets. Mais décrocher des subventions n'est pas chose aisée. Il faut dépenser beaucoup de temps et d'énergie pour monter les dossiers recevables car pour être subventionné, un projet doit remplir toutes les exigences fixées par l'organisme subventionneur. De nos jours, tout projet qui n'intègre pas une dimension environnementale forte a peu de chance d'être aidé. Ces exigences orientent forcément nos choix en matière d'investissement. Si nous prenons l'exemple de l'école J. ROUCAUTE, c'est parce que nous avons intégré tous ces éléments qualitatifs que nous pourrions la financer à plus de 75% par les subventions. Le thème des mobilités est aussi porteur en matière de subventions qui sont prioritairement fléchées sur le développement des mobilités actives.

Après une période très favorable, l'accès au crédit est devenu brutalement beaucoup plus complexe et coûteux. Dans un contexte économique incertain et fragilisé, les banques sont plus frileuses. D'où la chance pour la commune de Saint Hilaire d'avoir été retenue dans le programme «Petite Ville de Demain» qui nous ouvre toutes grandes les portes de la Banque des Territoires qui chapeaute ce programme. En complément, la commune est en train de finaliser les démarches d'admission au programme Bourg Centre Occitanie. Intégrer ces programmes ne relève pas du gadget car sans eux l'accès aux sources extérieures de financement (subventions, prêts bancaires) serait beaucoup plus étroit.

Au cours des trois premières années du mandat, dans le prolongement du mandat précédent, nous avons poursuivi notre politique d'assainissement des finances par une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement qui n'ont progressé que de 3,6% entre 2020 et 2022 soit au même rythme que les recettes permettant de les financer. Cette maîtrise des dépenses nous permet de maintenir inchangés les taux d'imposition locale et de dégager une épargne brute qui garantit la solvabilité financière de la commune. Depuis 2019, l'encours de la dette a diminué de 26% ramenant le ratio d'endettement par habitant à 496€ contre 741€ en moyenne pour l'ensemble des communes de la même strate que Saint Hilaire. Cette bonne santé financière nous permet d'envisager plus sereinement la seconde phase du mandat au cours de laquelle nos projets d'investissement structurants arrivent en phase de réalisation et vont nécessiter la mobilisation de fonds élevés.

Je ne saurais terminer ce billet sans évoquer les conséquences sur le budget de la commune des bouleversements qui ont profondément affecté nos économies et nos sociétés depuis le scrutin de 2020. Les difficultés que nous devons affronter sont certes incomparables avec les drames vécus par les victimes de la pandémie et les souffrances des peuples en guerre mais il est malgré tout important que nous en prenions la mesure car elles permettent d'expliquer certaines décisions que nous devons prendre. Illustrons ces propos par l'exemple de la facture d'électricité en comparant les consommations des premiers semestres 2022 et 2023 sur 10 points de relevés de compteur de la commune. Entre ces deux périodes nous avons réduit de... 22 % la quantité de KWH consommés, la facture totale a malgré tout plus que doublé tout simplement parce que le prix moyen du KWH a été multiplié par 2,6. Cette flambée des prix n'est pas cantonnée à l'énergie, nous la retrouvons, dans des proportions variables selon les secteurs, dans les charges de personnel, le coût des matériaux de construction ou de voirie, les prix des repas de cantine... Pour faire face à ces hausses brutales de prix certaines communes n'ont pu faire autrement que d'augmenter les impôts. Pour notre part, nous écarterons, pour le moment, cette option qui serait très mal acceptée par des contribuables au pouvoir d'achat en berne. Dans ce cas, le seul moyen de limiter ces hausses consiste à réduire nos consommations en redoublant de vigilance dans l'usage des biens et de services publics. Élus, agents municipaux, usagers, associations, nous devons être solidaires dans l'effort en n'oubliant jamais que les sommes engagées pour payer les dépenses proviennent des contributions de chacun d'entre nous.

Bien amicalement,  
Rémy OFFREDI

Maire adjoint chargé des finances et du développement économique

### Groupe «Initiatives pour Saint-Hilaire de Brethmas majorité municipale»

Ami mandat nous voilà !

Dans cet écho nous avons voulu revenir sur les trois premières années de ce second mandat. Chaque élu a voulu présenter en quelques lignes en quoi consiste sa délégation car être délégué(e) à l'environnement, à l'urbanisme ou à la sécurité n'est pas toujours suffisamment explicite quant à la mission de chacun. Quelle que soit cette dernière, vos élus sont toujours disponibles en mairie si vous êtes porteur d'interrogations, de questionnements ou de propositions. Il est à noter que nous sommes 18 délégués car nous avons voulu couvrir le plus de champs d'intervention possible ce qui signifie que quasiment tous les élus du groupe majoritaire ont un domaine d'intervention. En comparaison, les communes voisines de même taille ont bien moins d'élus investis : Saint Privat des Vieux (9), Saint Julien les Rosiers (7). Seules les communes d'Anduze et de Salindres sont parties sur un fonctionnement équivalent au nôtre.

Une stabilité et un investissement de chaque élu qui tranchent avec ceux de l'opposition qui, comme lors du mandat précédent, a vu la démission d'un de ses membres qui s'était déjà distingué avec la création du faux site d'entraide « Saint Hilaire de Brethmas » mais vrai site de critiques. Un site qu'il a fermé pour mieux le rouvrir quelques jours après avec un nouvel administrateur.

Cette seconde partie de mandat qui nous amènera jusqu'en 2026 sera donc la mise en œuvre de tous les projets lancés. Le maire a rappelé dans son édito la nécessité de trouver des financements extérieurs pour mener à bien tous les projets. Un mal nécessaire sans quoi tous les projets imaginés par certains ne pourraient être réalisés sans grever durablement les finances de la commune qui pourtant, comme l'a rappelé le premier adjoint, sont particulièrement bien tenues.

Ce qui est frappant, depuis que nous sommes élus, c'est que le temps d'action est un temps long. C'est un temps long pour nous qui sommes aux commandes car nous aimerions que la réalisation se fasse aussi vite que son imagination ou sa conception alors nous ne pouvons qu'imaginer à quel point c'est un temps long pour les administrés qui aimeraient que sitôt prononcés les projets soient réalisés. La patience est mère de toutes les vertus ; y compris lorsque les projets lancés sont de compétence communale nous ne sommes malgré tout pas les seuls décideurs et d'autres acteurs rentrent en ligne de compte. C'est un avis essentiel qu'il nous faut recueillir car il améliore le projet initial et tient compte des desiderata de la population mais il contribue aussi à ralentir l'exécution du projet.

Nous avons voulu dans ce bilan de mi-mandat revenir sur les projets que nous avons fixés lors de la campagne électorale dès 2019 parfois même issus des ateliers participatifs avec les bonnes idées apportées par les citoyens Saint-Hilairiens. Certains de ces projets ont déjà été réalisés alors que d'autres, les plus structurants, les plus longs et souvent les plus coûteux sont en bonne voie. Le seul projet que nous ne pourrions réaliser est la Maison France Services que nous avons abandonné au profit de la création du centre de santé. En effet, un désert médical commençait à se créer sur la commune suite au départ en retraite de 3 médecins généralistes. Bien qu'il ne s'agisse aucunement d'une compétence communale nous avons bien pris conscience que sans coup de pouce de notre part, de nouveaux médecins ne viendraient pas d'eux-mêmes. À ces projets, nous avons voulu rajouter tout ce que nous avons mis en place dans le précédent mandat et que nous continuons à financer, car 2014-2020 n'était pas une fin en soi. Enfin, la dernière partie, peut-être la plus importante, montre à quel point l'avenir d'une commune n'est pas cousu de fil blanc. Il faut en permanence jongler avec les aléas climatiques (inondations, canicule), médicaux (COVID, désert médical), géopolitiques (guerre en Ukraine) et adapter nos projets et les financements qui en découlent à ces nouvelles situations. Quelle que soit notre feuille de route il faut donc en permanence s'adapter pour tenir à flot une commune que d'autres aimeraient tant voir couler pour tenter de la récupérer par la suite.

Liste Initiatives pour Saint-Hilaire,  
majorité municipale.

### Groupe Osez Saint Hilaire Autrement

Le mirage de la ville du quart d'heure !

Cette période estivale nous a permis de nous retrouver autour de bons moments de convivialité avec les différentes festivités qui se sont déroulées sous le beau temps. Nous souhaitons à tous les Saints Hilairiens, petits et grands, une bonne rentrée. A ce jour, nous ne disposons d'aucune information sur le calendrier du chantier à l'école du village et avons demandé en conseil municipal une réunion de la commission Ecole. Bien qu'élus, nous n'avons été ni informés, ni invités à la fin de l'année scolaire pour le départ des enseignants et tenons à souhaiter la bienvenue aux nouvelles équipes pédagogiques.

Bienvenue également à la 4e (!) directrice générale des services sous l'ère Perret qui prend ses fonctions à la rentrée. Toutes nos félicitations enfin à Aurélien Rousseau pour sa nomination au ministère de la santé en espérant qu'il puisse répondre aux fortes attentes de ce secteur.

A lire les réseaux sociaux et en allant à la rencontre des habitants de la commune les sujets inquiétants ne manquent pas : incivilités, cambriolages, insécurité liée à l'absence d'éclairage, routes défoncées, PLU toujours invisible, relations tendues avec les associations, etc...

Il est vrai que notre maire est plus préoccupé par des sujets nationaux que par le quotidien de ses administrés. Et son sujet favori reste la ville du ¼ d'heure. Apparu en 2015, le concept de « ville du quart d'heure » est à la fois simple et séduisant : aménager l'espace urbain de façon que tout le monde puisse accéder aux services essentiels en 15 minutes de marche ou de vélo. Jean Michel Perret annonce le 8 juillet 2023 dans les Echos « qu'il construit des voies cyclables vers les zones d'activités de la commune mais aussi vers Alès et les communes voisines. » Il vise aussi « un maillage avec des voies douces autour des écoles élémentaires. » Où ? Comment ? Quand ? Quel financement ?

N'est-il pas nécessaire avant toute chose de repenser la voirie communale (entretien, sécurisation...) La rue des vigneron, une des artères principales de notre commune en est l'exemple type : route dégradée, pas d'accès piétons ni vélo, circulation de plus en plus dense entraînant des accidents de circulation et une dangerosité pour les résidents de ces quartiers...

Le bon sens enseigne que la probabilité de trouver un bon emploi augmente avec la distance à parcourir depuis chez soi, et pas le contraire. De plus, il est quasiment impossible pour deux personnes cohabitantes de trouver un travail adéquat dans le même quartier. En outre, peu de métiers s'exercent de chez soi, et les logements en centre-ville sont souvent inconfortables ou inadaptés au travail. Enfin, qui ira déposer ses enfants à l'école, faire ses courses, aller au travail en vélo ou à pied ? Pétri de saines intentions, tout ceci demeure très vague : la ville du quart d'heure n'est que de la com' pour privilégiés et notre commune périurbaine s'y prête peu.

Mr le Maire, si votre couverture médiatique est abondante, les enjeux sont ailleurs. Les sujets importants qui concernent tous les saints Hilairiens restent à débattre et sur le terrain, pas à Copenhague ou à Séoul ! Les investissements, les projets doivent donc tenir compte de cet état de fait, être priorisés et obtenir un large consensus au niveau municipal et auprès de nos concitoyens. C'est pourquoi nous demandons plus de transparence, moins de condescendance, une présence des élus minoritaires dans tous les comités de pilotage avec des décisions prises après débats. Trop souvent, les dossiers nous sont présentés au dernier moment et ficelés...

Notre groupe Agir ensemble pour St Hilaire de Brethmas reste à votre écoute. Bonne rentrée à tous !

Sylvie Galtier, Patrick GUY,  
Christine LOPEZ-THOMAS,  
Samuel ESPERANDIEU,  
Maryse BAUDRY-BOURGUET, Olivier LELONG.



ABRIBUS COURTIN



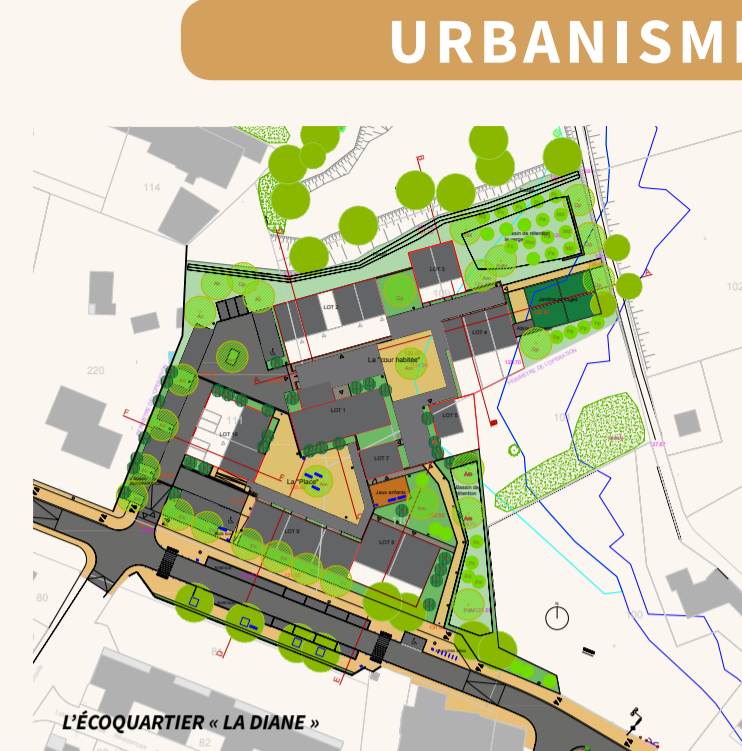
LAMPADAIRE LED



LOCATION DE VÉLO



HALTE FERROVIAIRE



L'ÉCOQUARTIER « LA DIANE »



AIRE DE COVOITURAGE

## URBANISME



RÉFECTION DE VOIRIE CH DU RACAS



RÉFECTION DE VOIRIE RUE A. SCHENK



JARDIN DES SOUVENIRS

## PROJET 2020-2026

❖ L'écoquartier «La Diane» est entré en phase de conception. Il comprend des logements privés, sociaux, en partage pour les seniors et une crèche. Les efforts portent actuellement sur le choix des matériaux à mettre en œuvre.

❖ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en construction nous sommes en phase de finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document clef du PLU, qui définit le projet communal : un habitat social non concentré avec préservation des espaces naturels.

❖ Nous profitons de la concertation publique pour solliciter les Saint-Hilairiens sur le devenir de la cave coopérative.

❖ La Halte ferroviaire est en cours d'étude par le Conseil Régional.

❖ Aires de covoiturage positionnées parking de la mairie et place des anciens combattants à la Jasse.

## ON CONTINUE Depuis 2014

❖ Réfection de la voirie : ch de Larnac, rue A. Schenk, Ch du Racas, ch de Puech Couguiou, ch du Signal, Rte de Tribies, Ch de la Plaine de Larnac. Pour la fin du mandat deux chantiers seront assurés à partir de 2024 rue de la Burguerine, et le chemin des Vignerons.

❖ Aménagements de pistes cyclables/voies douces : rue André Schenk, chemin du Racas et chemin de la plaine de Larnac. Deux chantiers sont prévus et ont été validés avec l'Agglo : les voies douces dans la traversée de la Jasse pour 2024 et par la suite la rte de Nîmes.

❖ Suppression de toutes les lampes à mercure. Les 2/3 des 800 luminaires de la commune sont des LED et 1/3 de lampe à sodium.

## EN PLUS

Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

❖ Possibilité de location de VAE (Vélo à Assistance Électrique) en mairie via l'application « Ales'y ».

❖ Création d'une desserte quotidienne St Hilaire vers le lycée Prévert à Saint Christol lez Alès.

❖ Création d'un abris-bus sécurisé (arrêt de Tribies) avec le SMTBA pour l'automne 2023.

❖ Arrêt minute devant les commerçants de la Jasse.

❖ Aménagement de places de parking place Daufès et à la Jasse.

❖ Création du jardin des souvenirs aux cimetières de la Jasse et du village.

### PROJET 2020-2026

❖ **Travaux de rénovation de l'école J. Roucaute** : création d'une BCD, d'un local périscolaire, d'une salle de motricité et d'une salle de restauration dédiée,...). Travaux démarrés en 2023 pour fin 2024.

❖ **Accueil Périscolaire pour la Maternelle** sur le temps méridien.

❖ Le projet «**Une école, une cantine**» a été réalisé rapidement notamment pour faire face à la protection des enfants en évitant le brassage entre les enfants des différentes écoles de la commune.

❖ **Accueil des 3/6 ans** au centre de loisirs : questionnaire envoyé aux familles, analyse des besoins. Travail avec Alès agglomération en cours pour créer une extension de ce service.

❖ Réflexion avec l'association des Francas pour mettre en place le bon **dispositif d'aide aux devoirs** qui correspond aux besoins des enfants : études surveillées, études dirigées ou CLAS.



FRESQUE À L'ÉCOLE MAURIN



SORTIE ENCADRÉE PAR LE PEI



AU BORD DU GARDON AVEC LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

## ÉDUCATION



TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ÉCOLE J. ROUCAUTE

### ON CONTINUE

Depuis 2014

❖ **Suppression des bus sur les déplacements méridiens.**

❖ On dynamise **les activités périscolaires à travers le pôle enfance jeunesse** durant toutes les vacances scolaires autour d'un projet pédagogique fédérateur : découverte de la nature et de son environnement.

❖ **Accompagnement bus, financement des sorties, fresque école maternelle, concours de dessins, intervention sécurité avec la policière municipale.**

❖ **Aider les 3 écoles de la commune** à hauteur de 40 000€ par an (sorties, projets, fournitures pour les enfants, remise de dictionnaires, calculatrices, etc.).



DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES



CANTINE À L'ÉCOLE ROUCAUTE

### EN PLUS Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

❖ **Des locaux dédiés ont été aménagés** afin d'améliorer la mise en œuvre des activités de nos accueils de loisirs Périscolaires pour l'école maternelle et l'école Deleuze.

❖ **Sécurisation des abords des écoles** afin d'éviter le stationnement sauvage.

❖ **La récupération de la compétence éducation** (scolaire et périscolaire) en 2022 au niveau communal a permis de réinterroger le projet éducatif afin de définir les futurs projets et notamment ceux prévus mais restant encore à mettre en œuvre : **création d'un réseau d'entraide solidaire entre les parents, l'accompagnement scolaire.**



SÉCURISATION DEVANT L'ÉCOLE DELEUZE



PEINTURE ÉCOLE DELEUZE

## ACTION SOCIALE



REPAS DES AÎNÉS



VEHICULE FINANCÉ MINI-BUS



COLIS DE NOËL



FORMATION PREMIERS SECOURS

### PROJET

2020-2026

❖ Mise en place de **journées à thèmes pour les ados** via le CCAS

❖ **Achat de deux mini bus** pour les sorties de nos jeunes.

❖ Mise en place en oct 2023 d'un **service hebdomadaire de navette** en direction des seniors et des personnes à mobilité réduite.

❖ Le **projet de l'écoquartier** qui avance verra comme cela était prévu la **construction de logements sociaux dans le cadre de la mixité sociale** mais aussi pour répondre à une demande grandissante des Saint-Hilairois la création d'**une maison en partage** (logement destiné aux seniors).



JOURNÉE DES ADO



VOYAGE DES SENIORS EN CORSE

### EN PLUS Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

❖ Lors de la crise COVID le CCAS a mis en place un **service de livraison de courses** pour les personnes fragiles.

❖ En raison de la **guerre en Ukraine**, la municipalité et le CCAS se sont mobilisés pour **accueillir 3 familles.**

❖ Cette guerre a eu des répercussions financières sur les familles de la commune. En 2022, ce sont **12000 € d'aides qui ont été versés aux Saint-Hilairois en difficulté.**

❖ Mise en place de **formation Premiers secours** à destination de nos 12/25 ans. Une qui a eu lieu et d'autres qui seront programmées en cours de fin 2023 et 2024. Au 4<sup>ème</sup> trimestre le CCAS organisera pour les St Hilairois **une formation aux premiers secours.**

❖ En 2021 la journée **Octobre Rose** en soutien de la lutte contre le cancer a vu le jour. Elle a été reconduite en 2022 et pour 2023 elle aura lieu le 15 octobre.

❖ Création d'une **mutuelle de village** dans un contexte où la protection sociale fait l'objet d'attaques permanentes de la part du grand capital toujours à la recherche d'une manne financière.

### ON CONTINUE

Depuis 2014

❖ Le **voyage annuel pour les seniors** a été reconduit avec le succès que l'on connaît.

❖ Avec le service jeunesse le **CCAS prend en charge financièrement les activités des jeunes 13/17 ans** pendant les congés scolaires.

❖ La **construction de logements incluant des logements sociaux** et favorisant la mixité sociale et évitant la ghettoïsation.

❖ **Repas des aînés** avec plus de 300 convives chaque année.

❖ **Colis de Noël** pour les personnes âgées distribués par les élus.



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX AU MAS BRUGUIÉ



LIVRAISON DE COURSES AUX PERSONNES FRAGILES DURANT LE COVID.

# CULTURE

# FESTIVITÉS

## PROJET 2020-2026

- ❖ **Organisation de soirées théâtrales** : trois fois par an accueil de troupes théâtrales, dont la célèbre troupe Baudracco avec en 2024 la dernière partie de la trilogie de Pagnol «César».
- ❖ **Partenariat avec Cineco** : depuis 2022, un film en plein air est projeté chaque été.
- ❖ **Réouverture des bibliothèques** avec un réagencement des locaux.



## PROJET 2020-2026

- ❖ **Nouvelles animations créées sur la commune** : Grand prix d'Alès de la chanson, Marché estival nocturne (80 exposants en 2023), les concerts à thème : celtique, breton.
- ❖ Poursuite du **soutien au club taurin** pour l'organisation de la fête votive.
- ❖ Versement de **subventions exceptionnelles** pour l'organisation de certaines manifestations.



## ON CONTINUE Depuis 2014

- ❖ Spectacles, goûters, **animations pour enfants à Noël** et la retraite aux flambeaux.
- ❖ Le **Koukinas** le carnaval pour petits et grands.
- ❖ **Le feu d'artifice du 13 juillet, la fête de la musique, les spectacles Gospel, le marché nocturne.**



## ON CONTINUE Depuis 2014

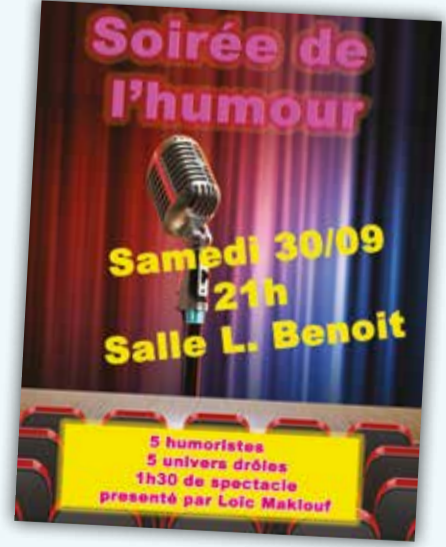
- ❖ Le traditionnel **salon des arts** avec l'accueil du Japon, de la Russie et fin 2023 du Sénégal.
- ❖ Le **partenariat avec le Cratère et la Verrerie** pour l'accueil de spectacles variés.
- ❖ Les **expositions de peinture** dans le hall de la mairie : journée de la femme, Angéla Folcher.



## EN PLUS

Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

- ❖ La création du **salon du livre « Saint Hi'Livres »** depuis 2022 avec l'association des bibliothèques.
- ❖ La **femme au travers de l'art** sera célébrée lors d'une exposition ou d'un concert aux environs du 8 Mars 2024.



## EN PLUS

Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

- ❖ **«Comedy Club»** Soirée humour le 30 sept 2023.
- ❖ **Fête de la bière** le 6 juillet 2024.
- ❖ **Grand festival country** sur trois jours en 2024.



### PROJET

2020-2026

- ❖ Création du **city stade** au Mas Bruquier inauguré fin 2020.
- ❖ **Finalisation des parcours** trail VTT, parcours de santé et agrès au complexe.
- ❖ **Soutenir ou créer de nouvelles animations** : Octobre rose, les courses d'ORNI (caisses à savon en sept 2023).
- ❖ **Animation inter-associative** lors du dernier Téléthon. À renouveler en 2023.
- ❖ **Valoriser l'implication des associations dans l'animation de la vie communale** : 30 000€ de subvention versés chaque année aux associations de la commune.



CAISSES À SAVON



NOUVELLE ASSOCIATION LE KARATÉ SANTÉ



DUOS NOCTURNES

### SPORTS



TELETHON



MISE EN PLACE DES AGRÈS AU COMPLEXE



FÊTE DES SPORTS



INAUGURATION DU CITY STADE



L'ÉTOILE DE BESSÈGES



LA SAINT-HILAIROISE

- #### ON CONTINUE Depuis 2014
- ❖ La poursuite du **soutien à l'ensemble des associations et des manifestations** : les duos nocturnes, la Saint Hilaïroise, le tournoi de football de septembre, les deux tournois de tennis, les rassemblements de la boxe, etc.
  - ❖ Une **fête des associations** toujours plus étendue et en extérieur.
  - ❖ À **diversifier l'offre sportive** sur la commune avec de nouvelles disciplines ou associations : Karaté Santé ; Boxe anglaise et Savate ; Tai Chi ; Danse ; Marche sportive et nordique.
  - ❖ À **soutenir, aider et participer aux manifestations qui rassemblent** : Téléthon, Virades de l'espoir, etc.
  - ❖ À laisser les **terrains de tennis en libre accès** durant tout l'été pour le plus grand nombre.



GALA DE BOXE AU COMPLEXE

### EN PLUS

Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

- ❖ L'organisation de l'**ÉTOILE DE BESSÈGES** course internationale cycliste le 5 fév 2022.
- ❖ La **création d'un terrain de pétanque** (bord de l'Avène au complexe sportif).
- ❖ La **réfection du court de tennis n°2** au complexe.

### COMMUNICATION

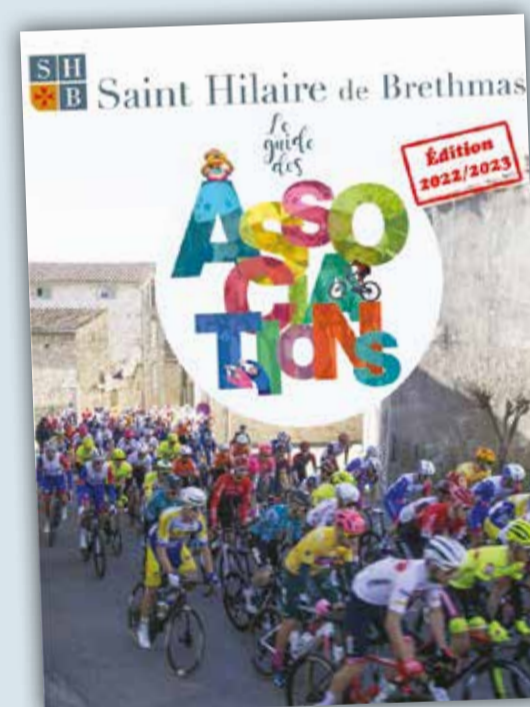


PANNEAUX LUMINEUX

### PROJET

2020-2026

- ❖ Mise en place de **deux panneaux lumineux** dès 2020 rte de Nîmes et rte d'Uzès.
- ❖ Création du **site internet** : [www.sainthilairedebrethmas.fr](http://www.sainthilairedebrethmas.fr)
- ❖ Création du **Guide des associations** depuis 2021.



NOUVEAUX ARRIVANTS



SITE INTERNET

### ON CONTINUE

Depuis 2014

- ❖ Un nouveau **Conseil des sages** est constitué en 2023.
- ❖ Des **Commissions extra-municipales** organisées par les élus à délégation.
- ❖ La **1/2 heure citoyenne** avant chaque conseil municipal qui permet à chaque citoyen de pouvoir intervenir.
- ❖ Les **réunions de hameaux** en septembre en présence des élus et des administrés.
- ❖ L'**accueil des nouveaux arrivants** fin sept-début oct place E. Daufès
- ❖ La rédaction du **Document d'Information Communal sur les risques majeurs (DICRIM)**.



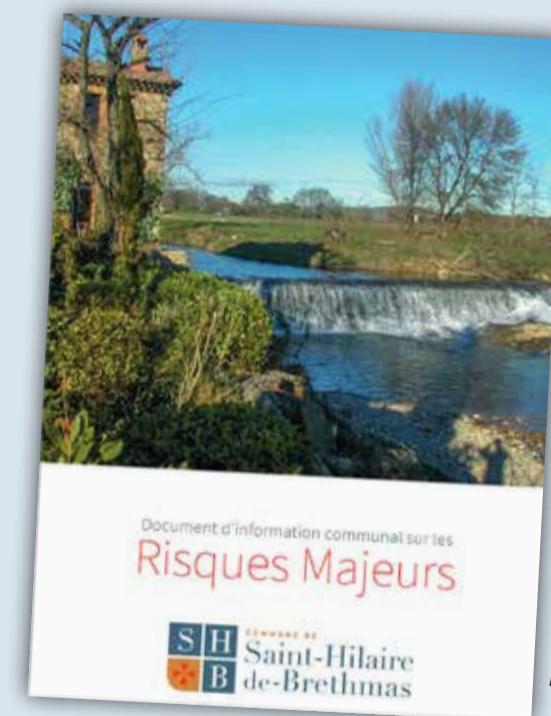
CONSEIL MUNICIPAL



RÉUNION DE HAMEAU



CONSEIL DES SAGES



DICRIM

### EN PLUS

Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

- ❖ Un **nouveau plan** de la commune disponible à l'automne 2023.
- ❖ Mise en place du **portail famille** pour le paiement de la cantine et de la garderie.
- ❖ Création d'un **compte instagram** [sainthilairedebrethmas](https://www.instagram.com/sainthilairedebrethmas).

# ENVIRONNEMENT



## PROJET 2020-2026

- ❖ Le sentier botanique est fait, les autres sentiers patrimoniaux (historique, géologique, archéologique, zone humide) sont en cours d'élaboration en partenariat avec quelques membres des «SAGES» et l'association Cyclo évation. Inauguration prévue en 2025.
- ❖ Les sentiers s'inscrivent dans le projet national du développement d'un tourisme durable.
- ❖ Le Zéro phyto est total. Plus aucun pesticide utilisé sur la commune.
- ❖ Notre projet de reconquête de la zone maraîchère de la Lègue est toujours d'actualité, et s'inscrit aujourd'hui dans les objectifs du PAT (Projet d'Agriculture de Territoire) de l'agglomération.



## ON CONTINUE Depuis 2014

- ❖ La poursuite, du développement des sentiers d'interprétation (historique, géologique, archéologique, zone humide) se fera avec une aide financière du CEREMA (Climat et territoire de demain) dans le cadre de l'opération « Sentiers de Nature ».
- ❖ La rénovation énergétique de l'école Josette ROUCAUTE comprend l'installation d'une chaudière à bois, et 300m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques déployés sur sa toiture. L'électricité produite sera injectée vers les autres bâtiments communaux.
- ❖ La zone humide identifiée au sein de l'ancienne ZAD (zone golfique) est désormais protégée. L'Agglo propriétaire des terrains, en accord avec la commune, a établi des baux à des agriculteurs qui se doivent de pratiquer une agriculture en compatibilité de la préservation de la riche biodiversité de cet espace naturel.
- ❖ Soutien aux jardins familiaux mis en place lors du premier mandat.

## EN PLUS

- ❖ Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait
- ❖ Pour remplacer la déchetterie de Cora, une nouvelle déchetterie sera implantée route de Nîmes.
- ❖ Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h sur proposition du conseil municipal et suite à une réunion publique dans un but de protection de la biodiversité et d'amélioration de la gestion énergétique.
- ❖ Le projet de développement de panneaux photovoltaïques sur certaines toitures des bâtiments communaux dans un réseau d'autoconsommation collective permettra de partager l'électricité produite. Dans un second temps ce réseau sera proposé aux particuliers et entreprises.

# VIVRE ENSEMBLE

## PROJET 2020-2026

- ❖ Nous avons renoncé à la Maison France Service pour répondre aux besoins pressants de la population Saint Hilairoise et du bassin Alésien en carence de médecins traitants.
- ❖ La santé est une priorité pour chacun d'entre nous. Avec une volonté farouche, vos élus ont réussi à monter ce projet de centre de santé qui est devenu réalité depuis juin 2023. Ce centre est maintenant géré par la Région Occitanie «Ma santé, Ma Région» et nous leur sommes extrêmement reconnaissants de ce nouveau service pour la commune et l'offre de soin proposée. Plus de 500 patients sans médecin traitant ont déjà été reçus et ce n'est que le début !



## ON CONTINUE Depuis 2014

- ❖ Nos agents municipaux au service de la commune.
- ❖ Depuis 2014, alors que la loi ne nous l'imposait pas (moins de 50 agents), le Maire a souhaité mettre en place des réunions de concertation avec des « représentants du personnel » pour chaque service. Ainsi différents thèmes sont abordés et travaillés ensemble : conditions de travail, formations, télétravail, indemnité forfaitaire de déplacement, critères d'avancement et de notations, etc.
- ❖ D'autre part, une commission municipale du personnel a aussi été créée dès 2014. Réservée aux élus, y compris de l'opposition, elle permet de mener une réflexion commune sur les « richesses » humaines, d'informer des réformes permanentes, etc.
- ❖ Nous présentons chaque année des agents volontaires aux concours pour leur permettre d'évoluer dans leur carrière. Cette année deux agents ont aussi bénéficié de promotion interne. Leur réussite est la preuve de leur engagement, de leur compétence au sein de nos services.
- ❖ Mise aux normes des Établissements Recevant du Public (ERP) et de la voirie en concertation avec des habitants concernés par ses situations de handicap.
- ❖ Les ateliers de découverte et sensibilisation des handicaps sont régulièrement organisés au centre de loisirs (déficients visuels, chiens d'aveugles, langue des signes, etc.).
- ❖ Mise à disposition des locaux pour les 2 ateliers/sem organisés par le Relais petite enfance d'Alès à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.



## EN PLUS

- ❖ Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait
- ❖ Une aire de jeux inclusive au Mas Bruguière. Projet en cours d'élaboration, on attend les résultats de l'étude réalisée par l'Agence Technique Départementale. Cette création qui devrait voir le jour en 2025 entraînera le transfert des jeux actuels pour la création d'une aire de jeu au village.



### PROJET 2020-2026

❖ **Dispositif de participation** citoyenne signé début 2023 avec les services de gendarmerie et la préfecture. **12 référents de quartier** sont en lien direct avec les services de gendarmerie via l'**application TCHAP** pour alerter ou être informés de mouvements ou comportements suspects pouvant entraîner une dégradation de biens. Les référents de quartiers sont les interlocuteurs privilégiés pour des conseils, des signalements de situations suspectes et sont un relai de proximité avec les services de gendarmerie. La municipalité assure l'animation de ce collectif par des bilans d'étape entre les différents acteurs.

❖ **Collaboration accrue avec les services de l'État et du Département** : notre projet de conseil local de prévention de la délinquance a pris une ampleur intercommunale avec la création en 2022 d'un **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**. Les élus ont participé aux travaux d'installation de ce comité, en apportant leur expertise sur les besoins de la commune. Lors des groupes de travail, le constat partagé d'un besoin de mutualisation des moyens a permis le recrutement de 5 gardes champêtres supplémentaires, soit un total de 8 et la possibilité pour les communes de faire appel à leur intervention pour un événement particulier : fête votive, contrôle routier, etc.

❖ **Actions de prévention** : la policière municipale intervient très régulièrement au sein des écoles et de l'accueil de loisirs pour sensibiliser les enfants au harcèlement et à la sécurité routière.

❖ Mise en place d'une **convention avec l'association Avenir Jeunesse** : ces éducateurs spécialisés viennent à la rencontre de nos jeunes dans le village et proposent des chantiers comme la participation à la rénovation du centre de santé en 2023. Ils sont aussi présents à certaines manifestations pour assurer la sensibilisation aux conduites addictives comme lors de la fête votive. Cette initiative aide **à remettre du lien entre les jeunes, leur famille et aussi à trouver leur place en tant que citoyen.**

## SÉCURITÉ

### ON CONTINUE

Depuis 2014

❖ **Réserve communale de sauvegarde** : le dispositif de participation citoyenne et le travail de refondation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) constituent la base pour mettre en place cette réserve notamment grâce à l'évaluation des ressources humaines locales.

❖ **Obligation légale de débroussaillage** amorcée en décembre 2022 par une information des habitants concernés et en janvier 2023 avec la 1ère tranche pour la commune.

❖ **La vidéo protection avec 15 caméras** qui permettent de limiter les dégradations et les incivilités aux abords des bâtiments communaux et patrimoniaux.



CAMERA DE SURVEILLANCE



TRAVAUX AVENIR JEUNESSE



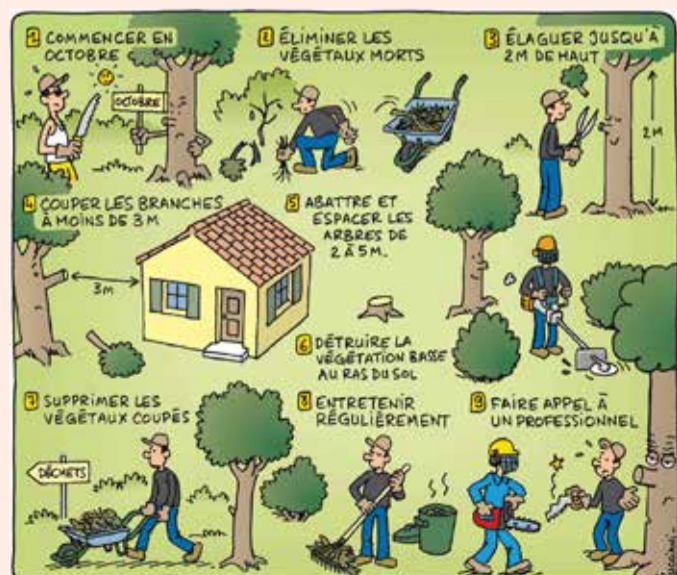
CISPD



PREVENTION ROUTIERE



L'APPLICATION TCHAP



OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT

### EN PLUS

Ce n'était pas prévu mais nous l'avons quand même fait

❖ Achat de **véhicules adaptés** aux missions de la policière municipale.

❖ Projet de **sécurisation de la route d'Uzès** à la demande des habitants de ce quartier prévu pour 2024.

❖ **Refondation en cours de l'actuel Plan Communal de Sauvegarde** pour la prévention des risques naturels et chimiques.

❖ **Référencement des chiens catégorisés** sur la commune.

❖ Implication de la commune dans la création du **Plan Intercommunal de Sauvegarde**; formations, diagnostic, besoins, plan d'action.

## Etat civil de mai à juillet 2023

### naissances

- Alyna TAPIA, née le 03 mai
- Lino, Gianni ESCLANGON, né le 5 mai
- Lilou, Madeleine, Arlette MILESI ROMA, née le 24 juin
- Kézia, Alice MAUGER, née le 28 juin
- Léna, Mabel MAUGER, née le 28 juin

*Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés !*



### mariages

- Dorian, Karim NAILI et Carlyne, Sabrina POUJOL, le 09 juin
- Michaël, Antoine, Gilbert ROMERO et Audrey, Ginette, Viviane BOSCHET, le 10 juin
- Jeremiah, Raymond SEGURA et Cassandra, Myriam, Olivia MAIROT, le 10 juin
- Julien, Jean-Albert BONHIVERS et Morgane, Marie-Michèle SCHEUER, le 14 juin
- Marvyn, Adrien CLARET et Anoucka, Marie STRYHANIN, le 21 juillet

*Sincères félicitations aux nouveaux époux.*

### décès

- Claude, Michel RIGAUD, décédé le 02 mai
- Camille, Joseph, Auguste VIDAL décédé le 03 mai
- Monique, Nicole, Marie SIRVAIN veuve DOUROTI, décédée le 15 mai
- Paulette, Irma VIALA veuve BRUNEL, décédée le 17 mai
- Jean, Pierre, Louis, Marius AUDIBERT, décédé le 21 mai
- Jacques, Marius HIERLE, décédé le 10 juin
- Serge, Aimé, Henri GUEYDAN, décédé le 15 juin
- Denise CHAPON épouse MOULIN, décédée le 24 juin
- Bernard, Pierre, Emile BOISSET, décédé le 25 juin
- Emile, Ernest, Lucien DARDAILLON, décédé le 8 juillet
- Guy, Joseph, François, Jean VALLERY, décédé le 13 juillet
- Stéphanie, Alexandra GIRARD, décédée le 15 juillet
- Olivier, Gilbert VEIL, décédé le 29 juillet

*Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.*



« Une commune ne peut à elle seule imaginer, développer, et bien sûr financer, l'intégralité des nombreux projets qu'elle porte pour ses habitants.

Elle est donc en relation constante avec les services de l'état et ses nombreuses agences, les institutions européennes, régionales départementales et évidemment Ales aggro, avec qui les relations ont été totalement renouvelées depuis le début de ce mandat.

Aux côtés de Jean-Michel Perret, infatigable défricheur d'idées et d'innovations, ma délégation consiste à créer les liens indispensables, d'aider à identifier les bons relais, afin de faciliter l'instruction des nombreux labels et dossiers de financement (Petite Ville de Demain, Démonstrateur de la Ville Durable, centre de santé, écoquartier, rénovation de l'école Josseline Roucaute, ville du 1/4 heure avec les voiries etc...) que porte notre commune. J'ai été plusieurs fois frappé dans mes différentes fonctions que des interlocuteurs qui ne savaient pas que j'en étais l'élu, me citent Saint-Hilaire comme un exemple de ville qui avance pour des projets du quotidien mais qui dessine l'avenir.»

**Aurélien Rousseau**

Ministre de la santé et conseiller municipal de Saint Hilaire.

# L'ÉCHO

DE Saint-Hilaire de-Brethmas

4750 habitants - 1390 hectares

Préfet : Jérôme BONET

Mairie de St Hilaire de Brethmas  
Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04.66.61.02.05  
E-mail : mairie@shb30.com  
Site web : [www.sainthilairebrethmas.fr](http://www.sainthilairebrethmas.fr)  
Bureaux ouverts tous les jours de :  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Mardi et mercredi après midi fermés au public

Directrice générale : Valérie CHAZAL

Police Municipale : Nelly NAPOLEON

Service administratif :

Nathalie ALLIGNOL, Valérie AMBLARD,  
Corinne BERTRAND, Ophélie BRUJAS,  
Séverine DISCOURT,  
Patricia PEYRE DE LESCURE,  
Emilie LELEGADEC, Anaïs LECOLLEY  
SEGADO, Alice BAFFERT, Cédric PHILIPPOT,  
Nathalie PRATLONG, Laurence GROSGURIN

Service jeunesse :

Sylvie AUDUMARES, Delphine GAROCHE

Service technique :

Patrick BEIX, Fabrice BRUN,  
Grégory CLARET, Didier LARNAC,  
Patrice LEVILLAIN, Christophe MARTIN,  
Mireille POPLAWSKI, Corinne RUIZ,  
Enzo TOLEDO, Franck VIMOND,  
Bruno WILUS, Thibaud GRIMA,  
Carine VERNOUX

Service Ecoles :

Sabrina BRINGER, Clara BAUD,  
Stéphanie DUMONT,  
Julie FRANZA TEULE, Emilie DECROIX,  
Nathalie PEREZ,  
Delphine SOULIER

Service cantine et entretien :

Véronique BONNET, Christelle CRESPI,  
Catherine DEOCAL, Halima ABDELLI,  
Sophia MAGRO, Maryse MOREAU,  
Emilie TEISSIER, Rachel TOMMASI,  
Michèle VIC, Audrey BONNY,  
Brigitte MOULET, Amélie PETIT,  
Cécile AIGON, Gwenaëlle DURAND

Centre de Santé : 04 48 61 00 00

Médecins

Dr CROS-DELPON : 04 66 78 89 58  
Dr GUL : 04 66 52 95 21  
Dr VALGALIER : 04 66 52 95 21

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41  
Sophie MALICOT : 04 66 78 85 92

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27

Psychanalyste

Françoise GHIEUNE : 07 87 59 86 27

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Infirmiers - infirmières

Laurence AGNIEL-BATAILLE : 06 03 02 05 74  
Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38  
Leila BOUROUANE : 04 66 61 05 85  
Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31  
Boris GRASSET : 06 15 77 63 42  
Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70  
Melissa HASSINI BENRABIA : 06 03 23 33 40  
Karine LAURET : 06 79 94 72 91  
Virginie MOISE : 06 59 58 31 44  
Charlène MOURRE : 07 87 69 35 26  
Annie PUECH : 06 83 52 02 34  
Lucie VARRAUD : 06 29 56 29 26

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81  
LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Lucas JEANNOT : 04 66 78 60 79  
Hugo ROBERT : 06 58 61 11 07  
Philippe SIDAOUI : 04 66 56 62 50

Dentistes

Marion DOMERGUE, Agathe ROBERT,  
Jean-Louis ROBERT 04 66 86 90 05  
dentistes.lajasse@gmail.com

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL :  
04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77  
TAXI BILLY : 07 51 16 84 82  
TAXI UZES : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 25 50 73  
Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Liste des assistantes maternelles agréées sur [www.sainthilairebrethmas.fr](http://www.sainthilairebrethmas.fr)

Permanences de l'assistante sociale :

En mairie tous les jeudis sur rendez-vous.  
Contact permanent au 04 66 86 16 52  
Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

04 66 61 33 59 (Numéro d'inscription).  
Ramassage **GRATUIT** sur demande  
Gendarmerie : 04 66 83 50 37

### L'écho de Saint Hilaire

Rédacteur en chef : Sébastien ROUMIGUÉ  
Directeur de publication : Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :  
la commission communication,  
le chargé de communication  
Cédric Philpott et Vriens Design

Photo :

Service communication  
Régie publicitaire et impression :  
Régie municipale et JF impression



# AGENDA



## CHAQUE SEMAINE

### ► **Marché de producteurs**

Marché de producteurs du samedi matin au cœur du village Un marché plus important le 1<sup>er</sup> samedi du mois



## VIDES GRENIERS DU COMITE DES FETES

### ► 2<sup>e</sup> samedi du mois de 7h à 15h

Pascale: 06 27 96 33 53 Patrick: 06 78 02 33 92 Jean-Michel: 06 34 68 61 09  
Buvette et petite restauration

**Annulé en cas de mauvais temps**

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS  
À LA JASSE DE BERNARD

# SEPTEMBRE

### ► Samedi 2 septembre à partir de 17h \* **Forum des associations**



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

### ► **Dimanche 24 septembre**

#### \* **Course de caisse à savon - ORNI**

Comité des fêtes  
CH. DU CIMETIÈRE



#### \* **Virades de l'espoir**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

### ► **Samedi 30 septembre à 21h**

#### \* **Soirée de l'humour**

SALLE LOUIS BENOIT - ENTRÉE LIBRE

# OCTOBRE

### ► **Samedi 7 octobre à 20h**

#### \* **Soirée dansante**

Agir Ensemble pour St Hilaire  
SALLE L. BENOÎT

### ► **Dimanche 8 octobre**

#### \* **Grand Loto du CCAS**

COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

### ► **Dimanche 15 octobre**

#### \* **Octobre Rose**

COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

### ► **Dimanche 22 octobre à 12h**

#### \* **Théâtre «César»**

COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

# NOVEMBRE

### ► **Samedi 4 novembre**

#### \* **Multiboxes St Hilaire**

Tournoi caritatif  
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

### ► **Samedi 11 novembre à 11h45**

#### \* **Cérémonie commémorative**

Repas annuel  
des anciens combattants  
à 12h30

COMPLEXE MAURICE SAUSSINE



### ► **Du vendredi 17 au dimanche 19 novembre**

#### \* **9<sup>ème</sup> Salon des arts «Le Sénégal»**

COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

### ► **Dimanche 26 novembre de 9h à 17h**

#### \* **Bourse aux jouets**

de l'APE de l'école Josette Roucaute  
COMPLEXE M. SAUSSINE - 06 29 64 26 77

# DECEMBRE

### ► **Du 8 au 10 décembre**

#### \* **Téléthon - Marché de Noël**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

### ► **Jeu 14 décembre**

#### \* **Repas de Noël des Retrouvailles**

SALLE L. BENOÎT

### ► **Mardi 19 décembre à 14h30**

#### \* **Noël des seniors**

Spectacle offert par le CCAS  
SALLE L. BENOÎT

### ► **Samedi 23 décembre**

#### \* **Noël des enfants**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

### ► **Jeu 28 décembre**

#### \* **Retraite aux flambeaux**

DANS LES RUES DU VILLAGE

### ► **Vendredi 29 décembre**

#### \* **Concert gospel**

EGLISE ST HILAIRE

# JANVIER

### ► **Vendredi 5 janvier à 19h**

#### \* **Vœux du maire**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

### ► **Dimanche 7 janvier**

#### \* **Concert de l'Épiphanie et gâteaux des rois**

COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE



COURSE DE CAISSES À SAVON - ORNI - DIMANCHE 24 SEPTEMBRE